

**Zeitschrift:** Inform'elles : bulletin d'information du Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

**Herausgeber:** Bureau de la condition féminine de la République et Canton du Jura

**Band:** - (1987)

**Heft:** 21: Oui à l'assurance maternité

**Rubrik:** ...et futures

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



**29 octobre** : C'est à Glovelier que s'est déroulée la séance constitutive du Comité jurassien pour un "Oui à l'Assurance maternité".

Une trentaine de personnes, représentant des partis, des syndicats, des associations avaient répondu à l'appel du Centre de liaison des Associations féminines jurassiennes (CL) et du BCF.

Présidée par Mariethé Mertenat, présidente du CL, la soirée s'est déroulée en deux parties :

1. Présentation des enjeux concernant la révision de l'Assurance maladie et maternité soumis à la votation le 6 décembre prochain.

2. Constitution du Comité jurassien.

\*\*\*\*\*

1. Valentine Friedli, Conseillère nationale exposa dans les grandes lignes, l'assurance maternité, qui si elle est acceptée en votation, représentera la grande nouveauté de la Loi sur l'assurance maladie et maternité (LAMM).

Denis Lapaire, Secrétaire de la Fédération des caisses maladies jurassiennes, entretint le public des révisions proposées en matière d'assurance maladie.

Ces deux points sont soumis ensemble à la votation. S'ils sont refusés, c'est l'ensemble de la révision sur la LAMM qui le sera (Cf. dossier pp. 2-10).

2. Sur proposition de la Présidente, le public accepta par acclamation, la nomination des trois président-e-s, à savoir : Valentine Friedli, Delémont; Janine Leschot, Bressaucourt et Pierre Paupe, Saignelégier.

Ensuite cinq groupes de travail furent constitués. Ceux-ci sont chargés de préparer la campagne de votation. Un représentant de chacun des groupes forme, avec les président-e-s, le bureau.

Toutes et tous unirent leurs efforts pour informer les jurassiennes et les jurassiens des modifications apportées à la LAMM et appellent, d'ores et déjà, à voter **OUI le 6 décembre** prochain.

## ... et futures

Le Comité jurassien pour un "OUI à l'assurance maternité" organise les manifestations suivantes :

### 27 novembre

**Conférence publique** de Ruth Dreifuss sur le thème "la loi sur l'assurance maladie et maternité", les enjeux de la votation.

à Glovelier, Café de la Poste, à 20 h 15.

**28 novembre** : Venez rejoindre nos Saints Nicolas...

**A Delémont**, la manifestation en faveur de l'assurance maladie et maternité, se déroulera ainsi :

9.30 heures rendez-vous à la gare, pour partir en cortège  
11 heures place du marché

Des surprises seront distribuées...

Des animations sont également prévues dans les deux autres districts, à **Saignelégier** et **Porrentruy**, ainsi que dans le **Jura Sud**. Participez nombreuses et nombreux à ces manifestations.



6 décembre

N'oubliez pas d'aller voter OUI à la révision de la Loi sur l'assurance maladie et maternité.

**14 janvier** : Après avoir fait le bilan des campagnes politiques organisées par le BCF avec les non-élues, celui-ci souhaite l'établir avec les partis politiques jurassiens.

C'est pourquoi, le BCF propose une rencontre le **14 janvier 1988 au Café de la Poste à Glovelier à 20 heures**. A cette occasion, les représentants des partis pourront exprimer leur sentiment face au travail réalisé par le BCF dans le domaine de la politique, et dire comment ils envisagent les campagnes futures, notamment celle des élections cantonales de 1990.



## Permanence

Jour d'accueil de la Permanence : **Jeu**di de 16 à 19 heures.  
Les autres jours sur rendez-vous. Vous pouvez : consulter la documentation, emprunter des livres, recevoir des renseignements ou des conseils.

AFFRANCHI A FORFAIT  
2800 Delémont 1

## Sommaire

- |   |         |
|---|---------|
| - Editorial   | 1       |
| - Dossier : OUI à l'assurance maternité                 | 2 - 10  |
| - Rubrique du Centre de liaison                         | 10 - 13 |
| - BCF : Quelques activités passées...<br>... et futures | 14 - 16 |

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin :

- Pour le Centre de liaison :  
Françoise Collarin, Lilliane Farine, Mariéthé Mertenat, Roger Schindelholz
- Pour le BCF :  
Marie-Josèphe Lachat et Guite Aubry.

## Bravo !

Toutes nos félicitations à notre collègue Guite Aubry !

Guite qui travaille à mi-temps comme documentaliste au BCF vient d'être nommée au poste de Secrétaire d'organisation de la Fédération jurassienne des syndicats chrétiens (FJSC).

Nous lui souhaitons beaucoup de satisfaction, de joie et de nombreux succès dans cette nouvelle fonction... même si nous regretterons son départ.